Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 100 (1964)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 19.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

546

MONTREUX 17 AVRIL 1964 Ce ANNÉE No 14

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Vacances des Jeunes

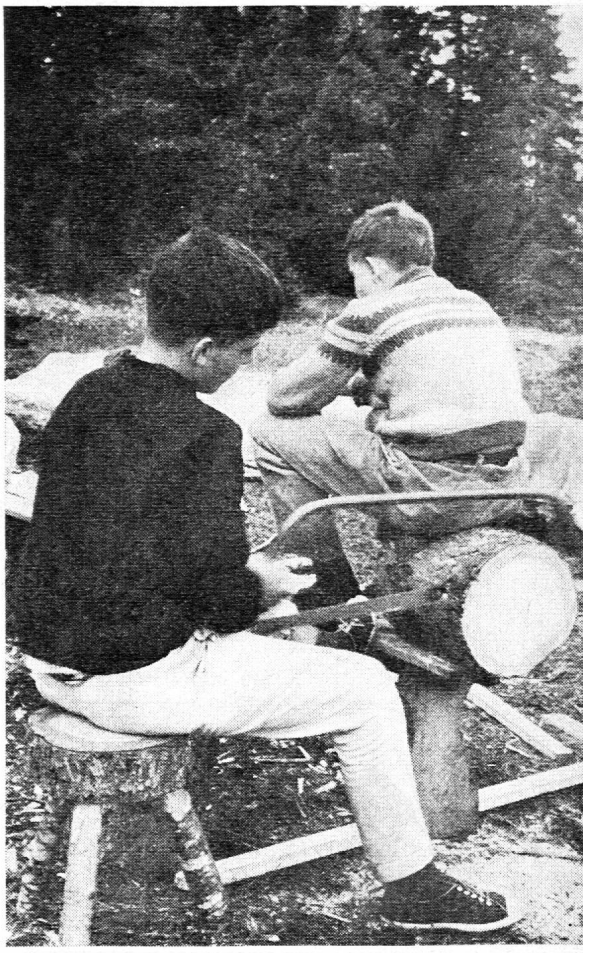

Voir à l'intérieur de ce numéro, page 239

Compas Kern pour écolier dans une boîte aux couleurs attrayantes

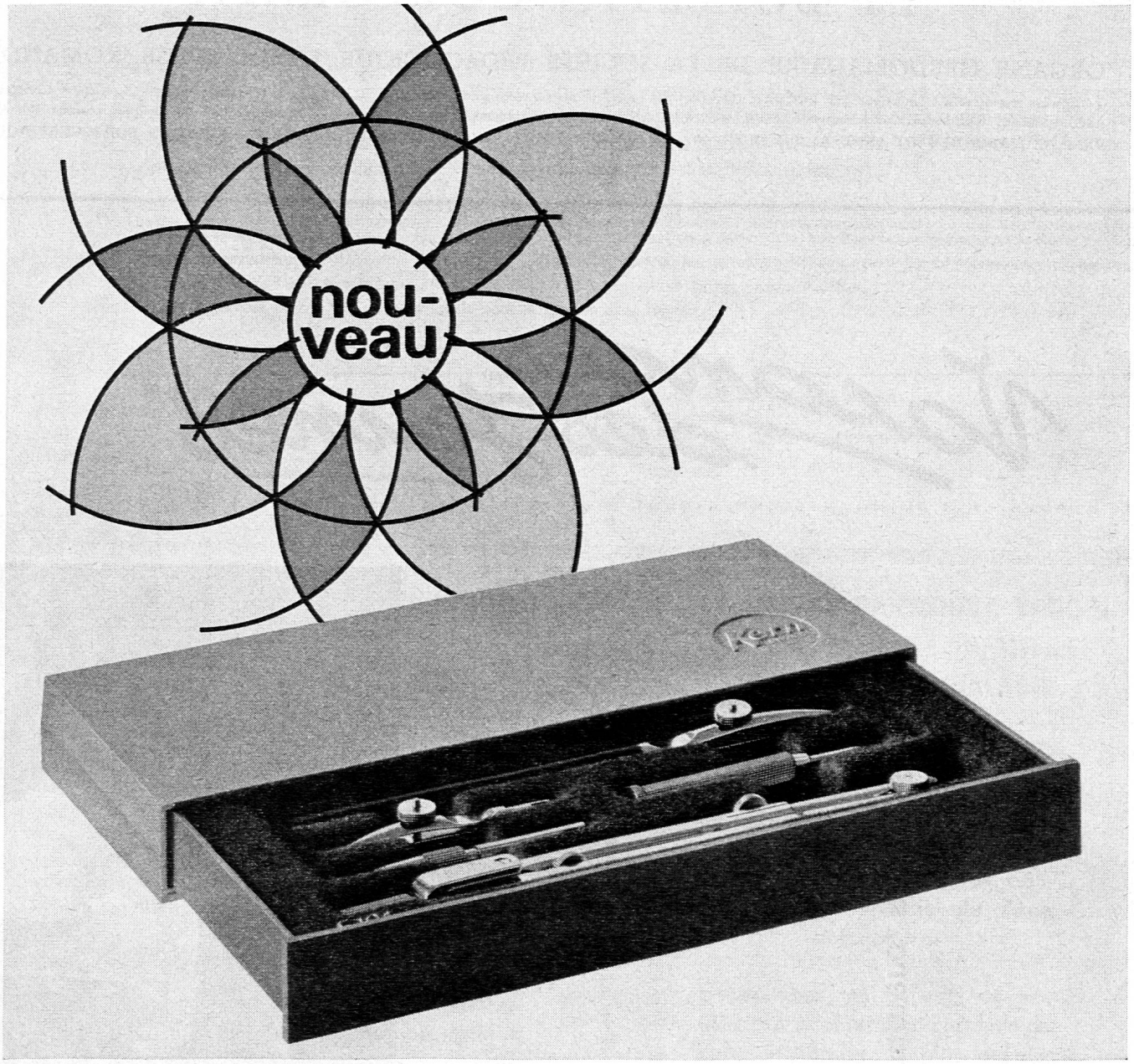

Les quatre combinaisons les plus réduites de compas Kern pour écoliers sont livrées dans un étui moderne, en matière synthétique de toute première qualité, aux teintes gaies.
Non seulement l'étui est nouveau, mais aussi le compas. Une rallonge coulissante permet de tracer facilement et rapidement de plus grands cercles.

Kern & Cie S.A. Aarau

Veuillez m'envoyer, à l'intention de mes élèves, _____ prospectus pour ces nouveaux compas. Une petite équerre en plexiglas sera jointe gracieusement à chaque prospectus.

Nom _____

Adresse _____

L'action éducative de « Vacances des Jeunes »

Pas de miracles, mais une action positive : une éducation dans un cadre de vie favorable, celui d'une collectivité organisée dans ce but.

« Vacances des Jeunes » prépare ses camps fixes-rayonnants, en deux sessions de trois semaines chacune, pendant les grandes vacances d'été, en faveur des écoliers de 13 à 15 ans : élèves des écoles primaires, des classes supérieures, des classes OP ou des classes spéciales, élèves des collèges secondaires, garçons placés dans les maisons d'enfants, en résumé, gars de tous les milieux.

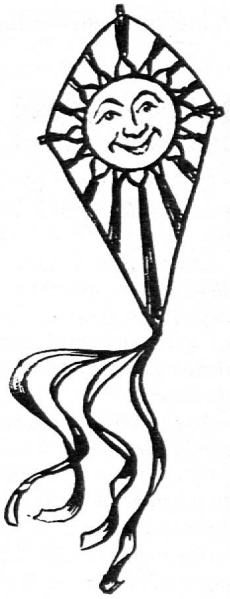

Les uns sont inscrits par leurs parents, d'autres proposés par les autorités scolaires (infirmières scolaires), par les travailleurs sociaux (Service de l'enfance, services sociaux d'entreprise, Pro Juventute, le Tuteur général, etc.). Ils viennent de Lausanne et des principales localités du canton. Des demandes proviennent de Genève, Neuchâtel, Fribourg ; elles ne peuvent pas toujours êtres prises en considération : Institution vaudoise, « Vacances des Jeunes » doit d'abord satisfaire aux demandes du canton.

Un cadre de vie préparé pour les pré-adolescents, où ils se livrent à des activités correspondant à leurs besoins, à leur psychologie, à la nécessité de s'accoutumer à la vie d'une communauté autre que l'école, dans une atmosphère de détente, de saine camaraderie où chacun peut faire, dans le sein d'une équipe, au contact de moniteurs qualifiés, l'apprentissage de la liberté, dans le respect de celle des autres. Des vacances à la fois reposantes et exaltantes, durant lesquelles les jeunes citadins vont à la découverte de la nature, de la région. Ils pratiquent aussi des jeux et sports de délassement, où, se mesurant à autrui, ils connaissent leur propre mesure. Vie simple, loin de l'agitation de la ville, vie qui leur suggère un emploi positif de leurs loisirs et de leurs vacances. Vie par laquelle ils apprennent à faire plus tard, de leurs loisirs d'adultes, une **RE**création.

BRAVES GARÇONS ? GARNEMENTS ?

Non pas des gars embrigadés : des jeunes heureux de vivre, mais aussi de ceux qui nous viennent avec leurs problèmes.

A vous de juger, par quelques exemples, de la nécessité d'une action éducative.

Paul. Collégien. Caractère difficile. En révolte contre le milieu familial. Inadaptation sociale. Attitude négative. Il répond avec morgue et contrarie pour tout. Pourtant son moniteur et ses camarades s'efforcent de le comprendre. Impossible de l'« accrocher », durant les trois semaines du camp. A suivre par l'Office médico-pédagogique.

Jean. La pédagogie curative s'impose aussi pour Jean, atteint de mythomanie fortement enracinée. Il feint par exemple une tristesse délirante en annonçant qu'une carte lui apprend le décès de son père. Mais la carte est perdue ! Il faut cependant s'assurer de ses dires en allant voir la famille. Le père (bien vivant !) et la mère n'attachent pas d'importance à ce comportement : « Il ne raconte que des blagues ». Et pourtant, éploré, Jean écrit une lettre de condoléances à sa mère. Cet incident n'est qu'un exemple de ses « exploits ». Cas signalé aux psychologues scolaires.

Charles. 17 ans. A fait un camp VdJ, deux ans plus tôt. Il vient s'installer à proximité du camp et se prépare une petite cabane dans la forêt. Le directeur l'y autorise et met à sa disposition du matériel de camping. Charles s'est battu avec son patron ; il n'est pas toléré dans sa famille. Placé en pension, on le traite souvent de voyou. Et il y croit ! « Ils verront bien si j'ai peur d'aller à la Montagne de Diesse ! » Charles, constatant qu'à VdJ on l'accueille malgré tout s'exclame : « Enfin quelqu'un qui ne me prend pas pour un voyou ! » et, avec la permission de son tuteur, il est incorporé pour dix jours à une équipe d'adolescents. Revu plus tard, il exprime son désir de refaire la randonnée accomplie dans le Jura. Elle lui avait permis de s'évader de ses obsessions.

Albert. Elevé par sa grand-mère. Devenu un véritable tyran, il ignore la politesse, les égards dus à autrui. Attire l'attention sur lui par tous les moyens, fait le fanfaron, mais sanglote lorsqu'une bonne fois un adulte s'oppose fermement à ses exigences. Au fond de lui-même, il reconnaît avoir besoin de cette fermeté. Il la sait motivée et l'accepte.

Ernest. Parents séparés, vivant dans la même maison, mais chacun avec un autre « conjoint ». Ernest joue sur les deux tableaux, reçoit force cadeaux, mais fait preuve d'un sentiment d'insécurité tel qu'il tente des fugues.

Claude. Père gravement malade, à l'hôpital. La mère doit s'occuper de la dernière des filles, infirme, qui ne peut même pas se tenir debout. On a mis l'aînée des filles dans une colonie de vacances.

Une première fois, il faut conduire Claude au chevet de son père. Quelques jours plus tard, il faut aller rejoindre Claude en excursion, le conduire auprès de sa mère, sans lui annoncer le décès de son père, cette nouvelle devant lui être donnée à la maison. Après l'ensevelissement, le garçon est ramené dans l'équipe de VdJ, où ses camarades lui aident à passer le cap difficile. Rôle social de VdJ.

Serge. Fils unique. Vit pour la première fois, réellement, avec des garçons de son âge. Réagit sainement à ce changement d'existence. Se passionne pour les activités, comme beaucoup de campeurs. Pour lui et pour ceux qui connaissent des conditions de famille normales, l'expérience de la vie collective est enthousiasmante et se prolonge par des échanges de correspondance et de photos avec directeur et moniteur.

Ces quelques exemples suffisent à montrer que « Vacances des Jeunes » remplit une tâche certes difficile, mais utile aux points de vue éducatif et social. Indirectement le comportement scolaire de gars inadaptés s'est quelque peu amélioré. C'est pourquoi une telle action ne doit laisser aucun éducateur indifférent.

Conclusion

Aidez-nous, tout en pensant à vos propres et légitimes vacances, à préparer des vacances tout aussi légitimes pour des gars de chez nous, dont certains sont vos élèves (ou vos anciens élèves).

Membres individuels : cotisation 5 francs.

Merci de votre appui à des éducateurs qui élargissent leur action au temps des vacances.

« Vacances des Jeunes », rue Curtat, 18, Lausanne. CCP II. 20986.

Pour « Vacances des Jeunes »,
Barbey Marcel, instituteur, Lausanne.

VAUD VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59
Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Reportage national

DE L'EXPOSITION NATIONALE — LAUSANNE 1964

Les résultats du concours : « La Suisse de demain présente la Suisse d'aujourd'hui » sont maintenant connus.

Les classes vaudoises — primaires, supérieures et secondaires — ont envoyé 587 travaux : 237 pour l'histoire, 160 pour la géographie et l'économie, 110 pour les sites et communications, 80 pour la culture et le folklore. La grande majorité de ces travaux ont été faits en équipe.

Sur ces 587 travaux, 85, — nombre maximum indiqué par l'Exposition — devaient être retenus.

Le jugement a été confié par le Secrétariat général du département à quatre jurys constitués de la manière suivante :

Histoire : Mlle Gertrude Rossier, maîtresse secondaire (Collège de Villamont) ; Mme Vio Martin, Pully ; Mlle Huguette Chausson, Lausanne ; M. Adolphe Decollogny, Lausanne.

Géographie et économie : M. Ernest Paillard, maître à l'Ecole supérieure de commerce, Lausanne ; M. Paul Mottaz, ancien maître au Collège scientifique cantonal, Lausanne ; M. Charles Buxcel, ancien instituteur, Lausanne ; M. Arnold Golay, ancien instituteur, Lausanne.

Sites et communications : M. Henri Rebeaud, maître à l'Ecole supérieure de commerce, Lausanne ; M. René Meylan, ancien maître secondaire, Lausanne ; M. André Menétrey, ancien maître de classe supérieure, Bussigny ; M. Alfred Mayor, ancien instituteur, Lausanne.

Culture et folklore : M. Maurice Bossard, maître à l'Ecole de français moderne ; Mlle Edith Porret, artiste-décorateur, Lausanne ; M. Richard Berger, ancien maître secondaire, Morges.

La tâche de ces jurys n'a pas été une sinécure. Il était pratiquement impossible de trouver des critères équitables, tenant compte de tous les facteurs : âge des concurrents, valeur objective du travail, présentation, correction de la langue, etc., pour juger des travaux qui allaient de quatre pages de papier écolier, laborieusement écrites, à la maquette de 3 m sur 2 m, de la poupée en costume vaudois à la monographie sur le pétrole d'Essertines ou sur les routes romaines, de la fabrication du fromage à la construction de l'autoroute. Fallait-il éliminer les travaux qui ne s'en tenaient pas strictement aux normes fixées par l'Exposition ? C'était sacrifier les neuf dixièmes des envois.

Où enfin tracer la limite entre le soupçon et la certitude de l'aide adulte ?

Les jurys, qui ont siégé chacun plusieurs journées, se sont acquittés de leur mandat au plus près de leur conscience.

C'est ainsi que 85 travaux, jugés les meilleurs, ont été remis à l'Exposition.

Un jury central, désigné par l'Exposition, a procédé à une seconde sélection parmi les envois de tous les cantons et en a finalement retenu 636 comme dignes d'être exposés au Pavillon d'honneur du Comptoir suisse, pendant la durée de l'Exposition nationale.

Les travaux vaudois retenus pour être exposés sont au nombre de 45.

Le jury de l'Exposition nationale a attribué un prix aux 4 meilleurs travaux vaudois. (Le nombre des prix va de un à cinq, selon les cantons). Les lauréats vaudois sont :

Classe primaire de Rougemont (Inst. : M. Luc Roehrich), travail en équipe : « Rougemont et Videmanette» (avec maquette.

Classe supérieure de Rougemont (Inst. : M. Jacques Favre), travail en équipe : « Maquette d'un chalet d'alpage ».

Guy Collomb, élève de 4e L. du Collège secondaire de Villamont. Travail individuel : « Histoire de la Cathédrale de Lausanne ».

Classe supérieure IIa d'Yverdon (Inst. : M. Charles Renaud), travail en équipe : « La voie romaine de Vuitebœuf à Sainte-Croix ».

Plusieurs des indications qui nous ont été données sont incomplètes ou inexactes. Nous ne sommes pas en mesure de les compléter ou de les rectifier. Au cours des nombreuses manipulations dont les travaux ont été l'objet, les noms des concurrents ont même parfois disparu. Nous prions instamment les maîtres qui liront ce palmarès et qui n'auront pas de peine à identifier les travaux devenus anonymes et à compléter les indications insuffisantes, de nous écrire à ce sujet.

Tous les concurrents ont reçu de l'Exposition une carte de libre parcours sur le monorail.

Quant aux 41 concurrents dont les travaux seront exposés, mais qui ne reçoivent pas de prix de l'Exposition nationale, ce sera sans doute une récompense pour eux que pendant six mois, des centaines de classes de Suisse puissent voir les résultats de leurs efforts. Nous espérons toutefois que les autorités communales, informées du palmarès, auront à cœur de manifester leur satisfaction à l'égard des classes lauréates.

Il reste 542 concurrents dont les travaux n'ont pas été retenus. Dure conséquence d'une sélection sévère. Mais la satisfaction d'avoir mené à chef un travail libre, en équipe ou individuellement, est en soi une récompense. Ils sont avec les milliers de camarades des autres cantons qui, comme eux, ont participé, mais n'ont pas gagné. Leur mérite n'est-il pas d'avoir fait du mieux qu'ils pouvaient ?

Département de l'instruction publique
Le secrétaire général :
M. Monnier.

La liste des 41 autres travaux exposés paraîtra dans notre prochain numéro.

Réd.

Entrées de faveur à l'Exposition nationale

Dans le cadre de la Fédération d'abord, puis personnellement ensuite, le CC a présenté, arguments à l'appui, une demande d'extension des faveurs accordées au district de Lausanne à tout le Corps enseignant vaudois : ce fut un échec.

Voici l'essentiel des arguments de la direction de l'Expo.

Réd.

Notre règlement sur le régime des entrées précise que le « personnel des services publics associé à la préparation et à l'exploitation de l'Exposition nationale » peut bénéficier de conditions spéciales. Pour faciliter le contrôle de la bonne application de cette mesure et éviter de pénibles discussions entre services, nous avons admis d'accorder les avantages que vous connaissez à l'ensemble des fonctionnaires résidant dans le district de Lausanne. Le souci de simplifier l'application de la mesure nous a conduits à interpréter extensivement la disposition prévue par notre règlement sur les entrées.

Il ne nous est par conséquent pas possible d'envisager toute nouvelle concession. Certes, la limite géographique adoptée a un caractère arbitraire ; mais en la reportant au-delà du territoire actuel, nous ne ferions que créer une nouvelle difficulté, car nous serions rapidement exposés à des demandes provenant du personnel des services publics de la Confédération et d'autres cantons.

Nous connaissons les efforts que la Société pédagogique vaudoise a faits en faveur de l'Exposition nationale. Plusieurs de vos délégués dans les comités d'exposants recevront une carte d'entrée en cette qualité. En effet, chaque président de section dispose d'un certain quota de cartes permanentes qu'il a la charge de distribuer équitablement. Votre participation à titre d'exposant ne nous permet pas de justifier une concession supplémentaire.

De même, la propagande que le corps enseignant fait auprès des enfants nous paraît faire partie intégrante du rôle de l'instituteur. En attirant l'attention de ses élèves sur ce que réalise l'Exposition nationale, il contribue certainement à éveiller la conscience civique auprès de ses élèves. De nombreux autres groupes sociaux consentent à un effort similaire et, là également, un régime de faveur à l'égard des instituteurs créerait un précédent dangereux. D'ailleurs, nous avons déjà décidé deux mesures en faveur des instituteurs, à savoir : d'une part, les accompagnants d'un groupe qui visite l'Exposition à l'aide d'un billet collectif bénéficient de la gratuité de l'entrée, à raison d'un billet gratuite lorsque l'entrée est payée pour 15 à 50 personnes ; elle l'est à une personne en plus pour chaque série supplémentaire, même commencée, de 50 personnes. D'autre part, tous les instituteurs qui en feront la demande recevront gratuitement un exemplaire du Guide officiel de l'Exposition nationale, volume d'une valeur de Fr. 2.50.

Promotions Ecole normale mars 1964

Allocution de M. le conseiller d'Etat P. Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes.

Le début de l'allocution de M. le directeur de l'Ecole et ses conseils m'ont fait souvenir d'un maître de gymnase auquel je garde une reconnaissance infinie. Ce maître d'allemand se nommait Hoinville. Emaillant ses leçons de réflexions diverses et d'expressions savoureuses, il ne parlait jamais du corps professionnel que sous le nom de « matériel enseignant » ! Etait-il désabusé ou poète et, comme tous les poètes, de Shakespeare à Cyrano de Bergerac, un précurseur ? Il était les deux, mais avant tout philosophe.

Nous arrivions vers lui après quatre ans d'allemand sans être capables d'écrire une phrase correcte. Bouchant tant bien que mal des trous trop profonds pour être comblés, il accomplit ce **miracle** de nous faire aimer une langue que nous détestions avant lui.

A cheval sur sa chaise, brandissant sa canne comme une épée, il faisait vivre devant nous les légendes, sentimentales ou héroïques, en allemand, glissant à point nommé le mot français indispensable aux ânes que nous étions. Des ânes ? Oui, mais des ânes bâtés, non, grâce à lui. Il nous a rendus sensibles à l'âme germanique (à ne pas confondre avec les déclinaisons ou les verbes irréguliers), à sa littérature et à sa musique.

Il est resté pour moi l'idéal et l'exemple du **maître,** le maître complet. Le maître qui ne donne à ses élèves que ce qu'il doit enseigner, ou même tout ce qu'il sait, n'accomplit que la moitié de sa mission d'homme. Aucune machine ne pourra jamais le remplacer.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les brevetés de la volée 1964,

Les promotions de l'Ecole normale me donnent un double plaisir. Tout d'abord celui de signer votre brevet couronnant des années d'études, de discipline plus ou moins consentie et de travail, années que je vous félicite d'avoir terminées avec succès. Son aspect inusité marque une évolution inéluctable. Ce n'est plus le grand diplôme artistement concu iadis par une élève de notre école des Beaux-Arts, orné jusqu'à l'an dernier de la calligraphie de M. Carrard, jamais égalée. Au goût du jour, il a la beauté plus froide de l'écriture technique suppléant aux talents irremplaçables. Mais son format plus commode vous permettra de dire — avec fierté et sans métaphore — que vous avez quitté l'Ecole votre brevet en poche, à condition qu'elle soit assez grande.

Mon second plaisir est de vous le remettre personnellement, de vous serrer la main, de vous voir, petit ou grand, décidé ou timide, et, si court que soit cet instant, d'imaginer votre rencontre prochaine avec votre première classe. Faute de pouvoir le dire à chacun en particulier, et je le regrette, j'adresse à tous ensemble mes vœux pour une heureuse carrière.

Vos maîtres vous ont enseigné, et je ne saurais guère ajouter grand-chose à leurs leçons et à leurs conseils. En ce point de votre existence où vous allez voler de vos propres ailes (un poète dirait : « sorti de la chrysalide normalienne, vous allez cesser d'être chenille pour devenir papillon ») je voudrais, à ce moment précis, trait d'union entre le passé et le futur, vous parler de deux sujets d'actualité :

Le premier, c'est ce fameux malaise sur lequel d'ailleurs vous êtes partiellement renseignés. On en parlait bien et depuis longtemps sous le manteau. Des rumeurs circulaient. Ici ou là, des discussions avaient lieu dont nous parvenaient quelques échos. Un journal a osé poser la question : que se passe-t-il ? et procéder à des sondages révélateurs.

Effectivement, il y avait un malaise. A creuser un peu plus les choses, il s'est révélé certains faits inconnus, voire inouïs, exceptionnels peut-être, mais constituant à proprement parler un scandale. Dès lors, il nous appartient à tous, nous sommes tous solidairement responsables, de demander une enquête sérieuse, de prendre conscience de la gravité de la situation, de voir le problème dans son ensemble, pousser un cri d'alarme et enfin exiger des solutions réfléchies, rapides et efficaces.

Ce malaise, vous le connaissez. Il y en a même plusieurs, sur le plan national, dans nos relations internationales, dans notre canton, à l'intérieur des professions, un peu partout en somme, de sorte qu'il vaut mieux, pour réaliser l'unanimité de cette assemblée, laisser à chacun le choix du malaise auquel il pense en s'associant à lui pour le dénoncer avec vigueur.

L'autre sujet d'actualité, et brûlant celui-là, c'est la surchauffe. M. le directeur en a parlé, je puis donc être bref. On en connaît les causes : un accroissement des besoins au-delà de toute prévision, en qualité comme en luxe, une demande dépassant les possibilités normales de production ; et ses dangers : la course désordonnée des prix et des salaires dont notre pouvoir d'achat fera les frais. Les deux phénomènes sont liés, le premier cité étant souvent la conséquence du second. Le « malaise » de l'école primaire nous en donne un exemple : sans l'appel répété des employeurs de tous genres rendant difficile le recrutement de l'Ecole normale et plus encore la surenchère de certaines professions pour nous enlever nos maîtres et nos instituteurs, depuis trois ans au moins, on ne parlerait plus de pénurie de personnel enseignant et nous disposerons même de la petite réserve indispensable en cas de maladie et de service militaire.

Un premier remède à cette situation fut l'institution du cours spécial exceptionnel de formation de maîtres pris dans d'autres secteurs d'activité et attirés par la vocation pédagogique. D'autres mesures plus permanentes devront être prises pour valoriser davantage la profession de l'enseignement et nous permettre de lutter à armes égales contre la concurrence des autres. Mais ce n'est pas en criant au scandale et au malaise et en surchauffant les esprits qu'on améliorera les choses, méprisant ainsi les efforts de ceux qui travaillent.

Et ce m'est une occasion de vous dire, Monsieur le directeur, Mesdames, Messieurs les membres du personnel enseignant de notre école, que si notre situation, difficile sans doute, avec 5 % de déficit dans l'effectif de nos maîtres, est très enviable comparée à celle de plusieurs de nos cantons où 20 à 40 % des classes n'ont pas de titulaire, nous le devons à votre travail intelligent et persévérant, à votre inlassable dévouement. Des tâches nouvelles s'annoncent avec l'ouverture de classes décentralisées. Vous les affronterez avec courage ; et nous ajoutons à des remerciements chaleureux pour ce que vous avez déjà fait l'expression de notre totale confiance.

Dans ce monde en petit qu'est le village où vous débuterez, chers brevetés de 1964, et à la tête de cette minuscule institution sociale qu'est la classe dont vous aurez la charge, des problèmes analogues se poseront. Traitez-les dans le même esprit que vos maîtres. Les difficultés viendront certainement, du fait d'un élève ou deux ; n'en faites pas un malaise. Un conflit peut surgir avec des parents, ou l'autorité, n'en faites pas un scandale. Sans généraliser ni dramatiser, deux attitudes également dangereuses, voyez les choses avec sérieux, dans l'enseignement comme dans les relations humaines, et agissez de tout votre cœur pour faire mieux encore.

Quant à la surchauffe, elle se manifestera par l'intrusion du monde extérieur dans l'esprit de vos élèves. Eh bien ! luttez contre elle par les mêmes moyens et utilisez l'actualité dont je parlais tout à l'heure.

Vos enfants, je dis bien vos enfants, car s'ils ne sont que vos élèves, je ne donne pas cher de votre vocation, sont en plein dans l'actualité. Par les cinq sens, sans le sixième, le sens critique, ils enregistrent tout. De ce mal de notre temps, que j'ai dénoncé souvent car l'actualité n'est pas de leur âge, il faut saisir le côté positif, ménager de temps à autre un instant de détente commune pour causer ; quand vous voudrez, un quart d'heure en fin de semaine, ou le lundi, car il se passe tellement de choses le dimanche.

Les sujets ne manquent pas selon l'époque : le voyage en surface du mésoscaphe, les manœuvres de la première division qui a enlevé bien des pères, le dernier satellite lunaire, et tant d'autres.

Mieux encore, dans ce quart d'heure, à donner comme une récompense bien entendu, suscitez des questions, sans en rebuter aucune, nous sommes en démocratie, et les opinions les plus saugrenues ont le droit de s'exprimer. Si une question est un peu embarrassante, renvoyez simplement, faute de temps, direz-vous, la réponse à l'entretien suivant.

Ainsi, devant votre pupitre, pas derrière, devant, tout près, ou sorti avec votre bande sur le préau pour montrer que la classe est finie, écoutez. Ecoutez, car c'est au moment où l'oisillon ouvre le bec que vous pouvez lui donner, en quantité parfois invraisemblable, ce qu'il assimilera le mieux.

Ces enfants sont fort différents de ceux d'autrefois, non de fond, mais de ton et d'allure. C'est la génération nouvelle à laquelle vous déjà vous appartenez. Vous êtes donc prêts à les comprendre. A leurs yeux cependant vous êtes les grands, sinon les vieux, et vous devez rester les éducateurs, vous pencher sur eux pour mieux les élever jusqu'à vous. Enseigner est la plus exaltante des professions, où les difficultés matérielles inévitables sont compensées par des satisfactions morales à nulle autre comparables à qui sait joindre au travail de l'esprit le don du cœur.

Je souhaite que votre œuvre soit heureuse et belle, et elle le sera si vos élèves se souviennent que vous les avez tout à la fois compris, instruits, éduqués et aimés.

Ecole normale du canton de Vaud

LISTE DES BREVETS 1964

Section des maîtres pour les classes primaires

Classe A

MM. Hervé Ayer, à Lausanne ; Raymond Bernhard, à Lausanne ; Raoul Chédel, à Champagne ; Paul-Henri Chollet, à Corcelles/Payerne ; Jean-Claude Dutoit, à Lausanne ; Georges André Favre, à Renens ; Daniel Fiaux, à Lausanne ; Vincent Girod, à Lausanne ; Eric Robert Gogel, à Lausanne ; Pierre Goy, à Vaulion ; Philippe Grand, à Pully ; Raymond Guex, à Prilly ; Michel Hängärtner, à Vallorbe ; Marcel Horlacher, à La Conversion ; Michel Landenbergue, à Lausanne ; Jean-Claude Mauroux, à Paudex ; Reynold Monney, à Lausanne ; Richard Pasche, à Prilly ; René Perdrix, à Champagne ; Jean-Louis Thévenaz, à Yverdon ; René Vuadens, à Blonay ; Claude Weber, à Lausanne ; Daniel Wilhem, à Gland.

Classe B

MM. Raymond Blanc, à Lausanne ; Jean-Pierre Böhlen, à L'Isle ; André Boraley, à La Tour-de-Peilz ; Jean-Luc Bouverat, à Yverdon ; Alexandre Bula, à Henniez ; Robert Carigi, à Vevey ; Edouard Dind, à Lausanne ; Georges Dubuis, à Rossinière ; Pierre-Henri Evard, à Vevey ; Michel Favez, à Lausanne ; Marcel Favre, à Neyruz ; Pierre Genillard, à Lausanne ; Pierre Gervaix, à Prilly ; Pierre-Alain Isoz, à Morges ; Pierre Joost, à Prilly ; Jean-François Mamin, à Lausanne ; Claude Maréchaux, à Lausanne ; Bernard Monti, à Gland ; Philippe Petit, à Cully ; René Pradervand, à Corcelles/Payerne ; Daniel Rochat, au Pont ; Roland Bornet, à Aigle.

Section des maîtresses pour les classes primaires

Classe A

Mlles Danièle Aeschlimann, à Bussy-sur-Morges ; Jacqueline Berguer, à Cheseaux-sur-Lausanne ; Ar-

lette Brugger, à Lausanne ; Suzanne Bürki, aux Monts-de-Corsier ; Françoise-Marianne Chappuis, à Rivaz ; Christiane Chatelan, à Lausanne ; Daisy Chuard, à Rolle ; Monique Deléderray, à Ecublens ; Colette Freymond, à Lausanne ; Marianne Gesseney, à Clarens ; Hélène Gilliand, à La Tour-de-Peilz ; Rose-Marie Henchoz, à Rossinière ; Françoise Jaccard, à Saint-Sulpice ; Eliane Jotterand, à Pully ; Viviane Martin, à Etoy ; Christine Morattel, à Lausanne ; Magda Paratte, à Prilly ; Jacqueline Pasche, à Corsier ; Marianne Perret, à Prangins ; Anne-Marie Pérusset, à Baulmes ; Madeleine Pittet, à Territet ; Elisabeth Reichenbach, à Corcelles-le-Jorat ; Paulette Schertenleib, à Vulliens ; Marie-Hélène Soutter, à Aigle ; Françoise Summermatter, à Lausanne ; Arlette Vuerchoz, à Villeneuve.

Classe B

Mlles Madeleine Becher, à Penthalaz ; Josette Berney, au Sentier ; Anne-Lise Berthoud, à Mézières ; Françoise Chappuis, à Cully ; Andrée Fattebert, à Villars-Bramard ; Raymonde Forney, à Lausanne ; Claudine Frei, à Pully ; Anne-Marie Genton, à Chernex ; Anne-Lise Germond, à Renens ; Marie-Madeleine Guignard, à L'Orient ; Claire Jaquier, à Lausanne ; Françoise Liardet, à Belmont-sur-Lausanne ; Judith Magnollay, à Etoy ; Liliane Margot, à L'Auberson ; Charlotte Mestral, à Gingins ; Jacqueline Meyer, à Lausanne ; Danielle Michel, à La Tour-de-Peilz ; Antoinette Mignot, à Marchissy ; Arlette Noverraz, à Lausanne ; Françoise Reymond, à Aigle ; Martine Ronget, à Yverdon ; Marianne Saugy, à Lausanne ; Ursule Schweizer, à Renens ; Magali Thomi, à Lausanne ; Catherine Weber, à La Tour-de-Peilz ; Mme Christiane Baroni-Blanc, à Nyon ; Mlles Henriette Baum, à Rolle ; Catherine Guex, à Chexbres ; Sabine Vautier, à Aubonne.

Section des maîtresses pour les classes enfantines et semi-enfantines.

Mlles Françoise Badoux, à Lausanne ; Eveline Brägger, à Renens ; Marylise Burnier, à Saubraz ; Andrée Christinet, à Signy ; Monique Corthésy, à Lausanne ; Claire Duflon, à Nyon ; Claude Durieu, à Lausanne ; Janine Grandchamp, à Rivaz ; Jocelyne Henrioud, à Orbe ; Mariette Hügli, à Lausanne ; Françoise Jeanfavre, à Pully ; Marlyse Jeanneret, à Lausanne ; Nicole Margot, à Lausanne ; Huguette Maspoli, à Ecublens ; Sylviane Métraux, à Puidoux ; Anne-Marie Moser, à Lausanne ; Marlyse Nicolier, à Vevey ; Eliane Pache, à Lausanne ; Gisèle Piguet, à Lausanne ; Viviane Roulier, à Cuarny.

Section des maîtresses pour les classes de couture

Mlles Lise Amiguet, à Lausanne ; Ruth Amstein, à Chardonne ; Christiane Bieri, à Céligny ; Hedwige Bonny, à Pully ; Marianne Cornaz, à Clarens ; Josiane Duperrex, à Lausanne ; Eveline Gerbex, à Vuiteboeuf ; Marianne Gottreux, à Lausanne ; Marinette Herren, à Ecublens ; Anne-Marie Moreillon, à Lausanne ; Violette Perrin, à Yverdon ; Mme Alice Stettler-Grisel, à La Tour-de-Peilz.

Au total : 132 brevets.

AVMG — Cours de tennis

Lieu : Lausanne et Grandson. Date : 29 avril au 6 mai. Matériel : une raquette, trois balles.

Cette initiation au tennis est ouverte à tout membre du Corps enseignant primaire ou secondaire. Si les participants le désirent ce cours pourra être suivi de séances supplémentaires. Renseignements et inscriptions jusqu'au 25 avril auprès de M. Jean Claret, Bois Gentil 25, Lausanne, tél. 24 49 22. Une convocation avec lieu et date sera envoyée à chaque participant.

Le chef technique AVMG :
Daniel Jan.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire.

Jusqu'au 22 avril 1964 :

Bex. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.
Villars s/Ollon. — Maîtresse semi-enfantine.

GENÈVE GENÈVE

UIG Dames — Rapport de la présidente

Exercice 1963-1964

Nous voici une fois de plus réunis en ce premier jeudi de mars dans ce salon de l'Hôtel des Bergues qui nous a déjà accueillis bien des fois.

Vous êtes venus nombreux à ce rendez-vous. Que vous réserve cet après-midi ?

Commençons par revivre cette année 1963-1964 :

I. — **Effectif**

En ce 5 mars, notre société groupe 262 membres actifs et 152 membres passifs.

Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir parmi nous 12 collègues. Ce sont :

Mmes et Mlles Lévy, Binggeli, Brawand, Bucheler, Gaudard, Grémion, Rizzoli, Szynalski, Voillat, Witschard, Gréloz, Castioni.

A toutes ces collègues, nous souhaitons de trouver aide et sympathie parmi nous.

Quinze institutrices nous ont quittées, les unes ont pris leur retraite, les autres ont renoncé à leur profession ou changé d'orientation. Ce sont :

Mmes et Mlles Jacquier, Cusin, Jacqueline Schenkel, Dégus, Quartier, Moret, Jacqueline Mermoud, Arragon, Breithaupt-Maréchal, Capt, Delarue, Malinjod, Jeanne Meyer, Müller, Pahud.

Puissent les années que vous allez passer loin de l'école, de ses joies et de ses soucis vous apporter, Mesdames, d'autres joies et moins de soucis !

Oserions-nous vous demander une fois de plus, de nous signaler vos changements d'adresse ou de nom — nous évitant ainsi ces lettres en retour « Parti sans laisser d'adresse »...

Merci à celles qui y ont pensé, merci à celles qui y penseront !

Nous avons eu le grand chagrin de perdre en octobre *Madame Schaer,* collègue aimée et appréciée de toutes celles qui la connaissaient.

II. — **Activité**

Chaque année, dans son rapport, la présidente vous annonce que l'année écoulée a été une année d'activité intense.

Je puis vous assurer que nous n'avons pas failli à la tradition ! Ce 5 mars marque la fin d'un exercice mouvementé et plus chargé que jamais :

Sept comités dames, 12 comités mixtes réunissant les trois sections de l'UIG, cinq assemblées plénières, une vingtaine de bureaux à Vernier, rencontres entre les trois présidents, cinq séances de délégations, voilà de quoi occuper bien des moments libres ! A cela, il faut ajouter les séances de travail de différentes commissions et les assemblées de l'Alliance des sociétés féminines.

Les sujets débattus lors de nos échanges de vues avec le Département furent :

1. La revalorisation morale de notre profession.
2. La revalorisation matérielle.
3. La stabilisation de trois catégories de suppléants.
4. Le cycle d'orientation.
5. Les études pédogogiques.

Les trois points les plus importants furent repris en assemblées plénières.

1. *Revalorisation morale*

Le rapport présenté par l'UIG en 1962 a été longuement étudié par la Conférence des inspecteurs. Il nous faut maintenant attendre de voir quels changements entraînera cette étude.

2. *Revalorisation matérielle*

Lors des assemblées plénières des 19 juin et 21 novembre, nous avons déjà eu l'occasion de vous tenir au courant de la situation, de même que le 12 février à la Salle communale de Plainpalais.

A la suite de cette dernière assemblée plénière, nous avons eu une entrevue avec la Commission du Grand Conseil chargée d'étudier le projet de loi déposé par le Conseil d'Etat ; le 26 février a eu lieu une conférence de presse au cours de laquelle M. Soldini exposa le point de vue de l'Union ; le 28 février, nous étions reçus par le parti socialiste et M. Chavanne... Tout espoir ne semble pas perdu.

3. *Stabilisation de trois catégories de suppléants*

L'UIG, lors de l'assemblée plénière du 19 juin, a pris position contre une mesure constituant à nos yeux une menace contre un recrutement normal.

Le projet de loi au principe duquel nous n'avions pu donner notre accord a été déposé par le Conseil d'Etat et est actuellement à l'étude au Grand Conseil.

4. *Cycle d'orientation*

L'expérience se poursuit et se généralise progressivement. Un projet de loi est à l'étude concernant l'organisation de ce degré moyen et les conditions d'admission des enseignants.

D'après les échos que nous avons eus, l'atmosphère semble agréable et l'entente entre professeurs et instituteurs cordiale.

Une association des enseignants du cycle d'orientation est en formation.

5. *Les études pédagogiques*

M. Christe, alors directeur adjoint aux études pédagogiques, nous a informés, le 12 décembre 1963, du programme de la première année d'études.

Elle consiste actuellement en deux périodes, l'une de cours, l'autre de remplacements, avec mutation aux environs du 15 février.

Les cours portent sur quatre groupes de disciplines :

1. Branches qui conduisent à des interrogations (français, élocution, musique, gymnastique, dessin).
2. Branches qui font l'objet d'un enseignement pour certains candidats (travaux à l'aiguille, travaux manuels, écriture, rythmique).
3. Etude du milieu (histoire et géographie locales, botanique, zoologie).
4. Culture générale (sciences, beaux-arts, initiation à la musique et au théâtre).

La période de remplacements débute par deux semaines de stages et deux semaines de leçons pratiques et de séminaire. Au cours des remplacements, les candidats reçoivent généralement cinq visites de 45 à 60 minutes, suivies d'un entretien. Les rapports de visites sont communiqués aux candidats et signés par eux, parfois discutés en séminaires.

Le régime actuel se révèle tout à fait satisfaisant. Grâce au dispositif mis en place, la Direction des études pédagogiques peut affirmer que les candidats qui passent en 2e année d'études ne le cèdent en rien à ceux des années précédentes.

Comme par le passé, l'UIG est représentée au sein des jurys d'examens. D'autre part, le règlement des EP a été modifié dans ce sens qu'aucune note ne doit être inférieure à trois. Les moyennes ne sont plus calculées au dixième mais à la demi (2,75 = 3).

(à suivre)

NEUCHATEL NEUCHATEL

Une expérience intéressante

M. Claude Bron, professeur à l'Ecole normale et ses collaborateurs — instituteurs et normaliens — tentent de cultiver le goût de la lecture chez les enfants et les adolescents.

Après la critique de l'adulte, le livre doit subir l'épreuve de la lecture collective (en classe, par exemple) et individuelle. Cette tentative complète les efforts entrepris par les commissions de lecture, les directrices de bibliothèques destinées aux jeunes.

Elle réalise, de plus, par la campagne de presse entreprise dans tous les journaux du canton, une large information auprès des parents. La lecture doit supprimer cette absence de communication et de compréhension, origine de conflits familiaux. Trait d'union entre les générations, elle fait naître le dialogue.

L'autre bénéficiaire de la lecture, c'est **l'école.**

Je ferai part de l'une des expériences positives faite dans ma classe de troisième année primaire.

J'ai lu à mes élèves : « Grichka et son ours », « Grichka et les loups », « La Marque de Grichka » [1].

L'auteur : René GUILLOT, professeur, voyageur, auteur d'une quarantaine de livres, est un véritable écrivain pour enfants. Il a obtenu pour « Grichka et son ours » le prix « Enfance du Monde » 1958 décerné par un jury d'hommes de lettres et de spécialistes de l'enfance.

L'œuvre : Dans le premier roman : Grichka est un enfant sympathique et brave appartenant à la tribu des Touchkènes. Son père Orsok, chasseur remarquable, est accusé par le chamane d'avoir rompu un pacte tacitement passé entre le clan des ours noirs et les Touchkènes. Cette imprécation condamne Orsok à

[1] Idéal-Bibliothèque, Hachette, Paris.

l'exil pour un an. Son fils vivra dans la famille du chef de la tribu.

C'est lors d'une chasse que Grichka recueillera l'ourson Djidi, petit d'une femelle abattue par les chasseurs. Choyé par le clan, l'ours va vivre comme un prince au milieu des hommes. Mais l'année suivante, Djidi doit remplacer l'oncle Michouk (ours de paille, fétiche et messager du clan). Pour éviter le sacrifice, Grichka va s'enfuir dans la montagne.

Dans le deuxième roman, à la mort de Kia le chef, le conseil se réunit, Orsok devient chef non sans rencontrer la résistance du chamane qui jette une malédiction : « Le malheur viendra sur la tribu. Il viendra par la taïga, la montagne, la forêt des bêtes. Il viendra par la rivière des poissons ».

Le rude hiver semble donner raison au chamane et à son protégé Amouk qui, provisoirement, prendra la place du chef. Un jour, Grichka est cerné par des loups ; dans le marais, il reste enlisé. Une paralysie totale des jambes le condamne à l'immobilité. Il ne surmonte cette épreuve que grâce à Iakou et Djidi revenus.

Le troisième roman se situe quelques années plus tard. Orsok meurt lors des hostilités qui mettent aux prises Touchkènes et Yumac. Grichka prend la place de son père. La tribu est divisée entre ceux qui vivent à Mourkvo, prisonniers des Yumac et ceux qui ont suivi le jeune chef dans un camp retranché en montagne. Ce roman dévoile le mystère qui planait sur les origines et la naissance de Grichka.

Cette lecture a trouvé audience auprès des élèves. Lors des fêtes de fin d'année, les enfants ont demandé ces romans comme étrennes. Ils les ont relus individuellement ; certains, plusieurs fois. Ils ont pénétré l'œuvre par le détail et c'est ainsi qu'ils ont découvert quelques imprécisions qui ont échappé à la vigilance de l'auteur.

« Gricha et son ours »	« Grichka et les loups »	« La marque de Grichka »
A propos de l'oncle Michouk :	**A propos de l'oncle Michouk :**	**A propos de l'oncle Michouk :**
« Il fallait **quatre** pierres de lune, **quatre** », p. 46.	« Ces yeux, **deux** pierres de lune d'un **bleu** étincelant », p. 96.	« Ses yeux, de pierres **rouges.** »
« A ses pieds, sur la glace, il cracha les quatre pierres **rouges,** les **quatre** yeux de l'oncle Michouk », p. 48.		« elle doit rouler de brillantes pierres de lune que les jeunes garçons iront chercher en plongeant sous la glace, pour faire **une paire** d'yeux à oncle Mitchouk. », p. 190.
« **deux paires** d'yeux **rouges** », p. 150.		
A propos de Djidi :		
« **Une** flèche siffla... la flèche avait touché l'ours à la cuisse. », p. 186.	« Quant à Djidi, traqué, chassé à **coups de flèches,** il s'était enfui », p. 10.	
	« Ils l'on chassé à **coups de flèches...** », p. 78.	
A propos de Li-Tsou :	« Le garçon étouffa un cri. Il venait de voir fichée entre les épaules du mort, une longue **flèche** à hampe de bois rouge. », p. 153.	« C'était là que Grichka avait autrefois découvert le corps de Li-Tsou, le Chinois, le trafiquant de pelleteries, **poignardé** par le chamane. », p. 23.
A propos du chasseur blanc :	« Il y avait dans cette montagne un garçon... Il vivait avec eux (les ours), dans leur clan.	
« ... et comme le chasseur continuait d'avancer, le garçon lui a envoyé **une balle.** Une balle à la jambe pour seulement le blesser », p. 171.	— Et c'est lui qui t'a reçu à **coups de flèches !**, p. 22.	

Au point de vue chronologique :

Dans « Grichka et les loups » :

« **L'an dernier,** c'était Grichka qui avait ramené d'une fosse de la Chapkaï, les yeux de pierre précieuse de l'oncle Mitchouk. », p. 99.

Après recherches, il semble qu'il s'est passé deux ans depuis cet événement.

Les enfants n'en tirent aucune vanité, René Guillot reste à leurs yeux un grand auteur ; ils désirent le voir, lui poser des questions. Une rencontre de cet ordre serait très souhaitable.

Si j'ai cité ces exemples, c'est pour prouver à quel point, déjà à 9-10 ans, ils sont attentifs au récit.

En dépit des difficultés de syntaxe et de vocabulaire, ils ont entendu et lu les trois volumes (le dernier en particulier semble trop difficile pour des lecteurs de cet âge).

Il faut, en conséquence, offrir des livres récréatifs de qualité aux enfants car ils ne s'accommodent pas (comme certains semblent le croire) d'ouvrages médiocres.

Maurice Evard, instituteur.

Café du Torrent Yvorne
F. Borloz Sa cuisine Sa cave

Hôtel Europe
Restaurant ● **Montreux**

CEMEA

Groupement neuchâtelois

L'impression est une technique qui remporte toujours un grand succès, à l'école comme à la colonie.

Lors de ce week-end, vous aurez l'occasion d'enrichir et de parfaire vos connaissances.

Nous vous convions amicalement en souhaitant que vous répondiez nombreux à notre appel.

Date du week-end : 9 et 10 mai 1964.

Lieu : Château de Vaumarcus, dès 15 h. 15.

Voyage : Suivant le désir des participants, un billet collectif sera organisé au départ de Neuchâtel. Rendez-vous : gare de Neuchâtel, entrée ouest, 14 h. 20.

Subsistance : Chacun apporte son pique-nique afin de confectionner nos délicieux repas canadiens.

Logement : Dans l'annexe du château (couvertures à disposition).

Matériel personnel : Ciseaux, couteau tranchant, règle, crayons...

Prix : 6 francs (frais de transport non compris).

Attention : N'emportez avec vous ni appareil de radio, ni pick-up, ni instrument de musique !

Inscriptions jusqu'au 1er mai 1964 à J.-J. Clottu, Gorgier (NE), en indiquant si l'on désire participer au billet collectif ou non.

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

Rapport annuel 1963 du Foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles — Loveresse (J.B.)

D'une année à l'autre...

les rapports de nos institutions d'enfants changent peu, tant il est vrai que notre vie d'internat n'a aucune histoire spectaculaire. Nous vivons sans bruit, dans l'incognito, entourés d'amis véritables, de nombreux indifférents et de pas mal de mauvaises langues... A chaque jour, heureusement, suffit sa peine, suffit sa joie !

Quelques faits, quelques chiffres indispensables doivent pourtant être cités ; les voici :

Fillettes et jeunes filles

Vingt-deux élèves étaient au Foyer le 1er janvier 1963. Au cours de l'année, il y a eu 7 entrées et 9 sorties. L'effectif était donc de 20 pensionnaires le 31 décembre 1963. Les entrées attestent toutes des situations familiales délicates, des troubles enfantins qui en sont la conséquence, des drames de gosses à la mesure de notre époque qui renie de plus en plus les vraies valeurs. Les départs ont des causes plus réjouissantes en général : la libération de l'école, l'entrée en apprentissage, le retour dans sa famille, le stage en Suisse allemande, quelques placements intermédiaires, etc. Les neufs départs représentent :

2 apprentissages de vendeuse
3 placements en Suisse allemande
2 retours à la maison
2 changements d'institution.

Nos fillettes sont originaires : 12 du canton (dont 5 Jurassiennes), 1 de Genève, 1 de Vaud, 1 de Neuchâtel, 1 de Fribourg, 1 du Tessin, 1 de Zurich, 2 de France. Sont représentées au Foyer, par ordre alphabétique, les villes et cités suivantes : Bellinzone, Cornol, Cortaillod, Courgenay, Fontainemelon, Genève, La Heutte, Hermance, Lausanne, Loveresse, Porrentruy, Prilly. En outre deux élèves sont au bénéfice de l'AI.

Instruction

De janvier à fin septembre, les deux classes primaires ont été très bien tenues par deux institutrices sans formation professionnelle : nous remercions Mme Forni-Humard et Mlle Bühler de leur collaboration efficace. Dès novembre, l'Inspectorat des écoles désigna deux séminaristes de l'E.N. de Delémont, Mlles Gerber et Käslin qui se sont mises au travail avec enthousiasme et que nous remercions également. Deux remplacements ont été accomplis en octobre par les directeurs eux-mêmes.

La classe supérieure a présenté, dans son ensemble, un niveau scolaire assez bon ; la classe inférieure, à quelques exceptions près, celui d'une classe auxiliaire. L'enseignement dispensé a été individualisé le plus possible et surtout très pratique. Fin mars ont eu lieu les examens traditionnels jugés indispensables dans un internat. La vie actuelle n'est-elle pas faite d'examens successifs auxquels nos protégées devront aussi faire face un jour ?

Les deux classes ont été visitées par l'autorité cantonale, par la Commission du Foyer, par l'inspecteur scolaire, par des amis et le plus souvent par les directeurs du Foyer.

Une course scolaire historique a eu lieu en juin : les enfants visitèrent Laupen, Fribourg, Romont, Payerne, Avenches, Morat. Une course d'automne les conduisit au Zoo de Bâle par des chemins touristiques. Dans les deux cas, les autocars CJ avaient très bien préparés les itinéraires ; nous leur exprimons notre gratitude.

Les visites médicale et dentaire, comme celle du Dispensaire, ont eu lieu normalement. L'état sanitaire du Foyer s'est révélé excellent.

Les cours ménagers de 9e année ont été donnés par Mlle Fromaigeat que nous remercions aussi.

Vie de l'internat

Le groupe des aînées a eu deux éducatrices titulaires en 1963. Celui des cadettes a bénéficié d'une seule éducatrice chevronnée. Nous avons en outre apprécié le travail de deux éducatrices-auxiliaires et de trois stagiaires du Centre romand de formation d'éducateurs spécialisés. A toute cette équipe, nous disons notre reconnaissance.

Les catéchumènes protestants ont fait une retraite de quatre jours avant leur confirmation et leur première communion. La troupe d'éclaireuses a été mise en veilleuse, faute de cheftaine. Quel dommage ! Les groupes ont répondu à quelques invitations toujours appréciées : cirque Knie, cinéma, spectacles. Le traditionnel cortège de la Fête des Saisons de Tavannes comprenait un « Hommage aux saisons » représenté par les jeunes filles du Foyer. Sous une pluie d'août qui ne put ternir la bonne humeur.

Il y a eu les vacances de Pâques et celles de Noël, toujours attendues avec impatience. Ce sont là des contacts familiaux absolument nécessaires qui se sont

révélés positifs cette année encore. Il en est de même pour les visites des parents au Foyer.

Rothbad a été l'occasion d'une bonne « tranche de vie » et d'un centre d'intérêt passionnant sur le thème Expo 64. Remercions enfin les organisateurs et les acteurs de la Saint-Nicolas qui ont su apporter de la joie et des douceurs à toutes nos fillettes. La Fête de Noël a couronné tout cela, dans une atmosphère de reconnaissance, d'allégresse, de ferveur chrétienne, avec les fidèles amis retrouvant avec plaisir le chemin de Beau-Site, avec de nombreux cadeaux venus d'un peu partout et un don extraordinaire de 10 paires de skis complets. Un seul mot revient toujours : merci !

C'est ainsi que tout au long de l'année écoulée, les journées ont été bien remplies de travaux ménagers et champêtres, de loisirs dirigés, de jeux et de sports, de randonnées à travers nos forêts et nos sommets ; on a goûté de la bonne musique, entendu d'excellentes émissions radiophoniques, écouté maints disques valables, lu de bons livres, regardé prudemment la TV ; en un mot, on a essayé de vivre comme tout le monde, dans la perspective des multiples choix que nos enfants devront faire un jour face à un marché trop fourni de tout... et de rien !

Divers

L'hiver 62/63 a posé le problème urgent de l'alimentation en eau potable. Une étude de base devra être envisagée sans tarder, la situation ayant encore empiré en 1963.

Le froid intense (—27 le 14 janvier, —23 le 5 février, par exemple) a provoqué des dégâts importants aux conduites d'eau dans les trois bâtiments. Le chemin d'accès au Foyer en a également fort souffert.

La Commission du Foyer s'est réunie trois fois en séances plénières. Son président, ainsi que plusieurs membres sont venus individuellement plusieurs fois nous dire bonjour. Très nombreux en 1963 ont été les visiteurs de l'institution : avocats des mineurs de Moutier et Bienne, assistants sociaux de tout le pays romand, travailleurs sociaux jurassiens, membres de commissions cantonales, étudiantes et stagiaires, autorités diverses plaçant des élèves, etc. Maintes anciennes élèves ont retrouvé pour quelques heures le chemin de Beau-Site. Les directeurs, enfin, ont effectué une dizaine de visites à d'anciennes élèves en place, en apprentissage ou hospitalisées.

Nous avons collaboré activement avec tous les services de placement. Nous avons entretenu d'excellents rapports avec les organes administratifs de l'Etat.

Le travail du jardinier-concierge et de son épouse (8 ans de service), comme celui de la couturière (11 ans de service) méritent une mention particulière. Ces employés fidèles ont droit à notre gratitude.

Terminons ce chapitre en relevant que le budget 1963 n'a pas été dépassé.

(à suivre)

FAITES CONFIANCE A NOTRE MAISON QUI A FAIT SES PREUVES DEPUIS 1891

Qualité et élégance

L'ENFANT PRODIGUE
MARX PL ST-LAURENT LAUSANNE

Pour vos courses d'école, la région de

Bretaye-sur-Villars

1800-2200 m.

vous offre :

Un panorama magnifique sur les Alpes françaises, valaisannes, vaudoises et la plaine du Rhône. De belles excursions et promenades au Chamossaire, Petit Chamossaire et Lac des Chavonnes. Un jardin alpin et parc à bouquetins.

Télésièges des Chavonnes et du Chamossaire.

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye.

Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure : Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

On cherche **couple d'éducateurs**

pour diriger du 13 au 25 juillet camp mixte de 20 adolescents romands (13 à 16 ans) dans l'Oberland bernois. Locaux et personnel de maison à disposition. Conditions intéressantes. Offres et demandes de renseignements auprès de Mme M. Juillerat, 1, Chemin-Creux, Bienne. Tél. (032) 2 69 87.

Weith S.A.
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

GUILDE DE DOCUMENTATION SCOLAIRE DE LA SOCIETE PEDAGOGIQUE ROMANDE

Guilde de documentation de la S.P.R.

L. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux

Ses publications simplifient votre travail en le rendant plus efficace.

Vient de paraître :

La Bible enseignée

3e fascicule
par le pasteur Girardet **Fr. 4,80**

Elle vous offre en outre :

N° 38 **Choix de textes pour la fête des mères**

Fr. 2,20

Pour l'enseignement de l'Histoire

En première année inférieure:

N° 4 **Donndur, enfant des cavernes, Fr. 1,—**

au degré moyen:

N° 36 **Au temps des lacustres,** brochure illustrée, **Fr. 1,—**
N° 27 **Au temps des cavernes,** brochure et 16 fiches de dessins, **Fr. 2,50**
N° 21 **Des cavernes aux cathédrales,** brocuhre et 16 fiches de dessins, **Fr. 2,50**
N° 54 **Les Helvètes,** brochure et 10 fiches de dessins, **Fr. 2,—**
N° 108 **L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age,** 40 fiches, **Fr. 2,50**

au degré supérieur:

N° 148 **Croquis d'histoire suisse résumant par le dessin tous les principaux événements de l'histoire suisse, Fr. 2,—**
N° 144 **15 mots croisés d'histoire suisse et 5 d'histoire générale, Fr. 1,20**

Pour l'enseignement de la Géographie

N° 70 **Géographie universelle,** brochure : réponses aux questionnaires du manuel-atlas de H. Rebeaud, **Fr. 3,30**
N° 81 **24 fiches-questions** en rapport avec les textes du manuel « La Suisse » de H. Rebeaud, **Fr. 1,20**
N° 106 **24 vues aériennes de la Suisse,** 2e série, **Fr. 6,50**

N° 137 **La clé des champs**

pour apprendre la lecture de la carte, l'emploi de la boussole, 114 clichés, 135 exercices gradués, plus de 2200 exemplaires vendus à ce jour, **Fr. 4,20**

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

FÉLICITATIONS

à l'auteur apprécié des « Mains à la pâte », M. Adolphe Ischer, pour sa récente désignation au poste d'inspecteur scolaire.

Puisse ce couronnement flatteur d'une carrière tout entière consacrée au service de l'enfant nous valoir longtemps encore une collaboration aussi précieuse que celle dont il nous a nourris si régulièrement depuis trois ans.

L'Educateur.

BALE ACCUEILLERA EN 1966 LA PLUS GRANDE EXPOSITION MONDIALE DE MATÉRIEL DIDACTIQUE.

La présidence de la Fédération européenne de matériel didactique a décidé d'organiser la 8e Foire européenne du matériel didactique (DIDACTA) à Bâle du 24 au 28 juin 1966 et d'en confier l'organisation à la Foire Suisse d'Echantillons.

La Fédération européenne de matériel didactique (EURODISAC) a été fondée en 1951 et a depuis organisée tous les deux ans de telles Foires. La dernière en date a eu lieu en juin 1963 à Nuremberg. Elle réunissait à peu près 400 exposants ayant à leur disposition une surface de 20 000 m².

La 8e DIDACTA, à l'instar des Foires précédentes, embrassera le domaine complet du matériel d'enseignement pour tous les degrés scolaires, les méthodes pédagogiques et les différents domaines de l'enseignement ainsi que le mobilier scolaire.

On prévoit pour la prochaine Foire du matériel didactique qui se tiendra à Bâle une participation internationale particulièrement forte. Favorisée par le développement extrêmement rapide dans ce domaine, le matériel d'enseignement technique sera présenté dans une proportion beaucoup plus grande que les années précédentes.

« POUR UNE ÉDUCATION MORALE »

Il y a deux siècles, à l'école, l'éducation tenait une grande place. Les programmes, encore rudimentaires, laissaient du temps aux maîtres, temps précieux qui leur permettait de soigner l'éducation des écoliers, de leur inculquer de bonnes habitudes : propreté, politesse, ponctualité. Surtout, il était possible aux enfants d'alors de s'appliquer à des travaux impeccables, le rythme des occupations étant particulièrement lent.

A partir du siècle passé, peu à peu, les exigences du programme accaparent le maître et les élèves. Longtemps, on ne s'est pas soucié de cette évolution ; d'autant plus que, sous l'influence du positivisme, on avait foi en la valeur éducative de l'instruction. Victor Hugo, très représentatif de ce « siècle des lumières », ne déclarait-il pas qu'« ouvrir une école c'est fermer une prison ! » Qui oserait aujourd'hui, le prétendre encore ? Une partie des menaces qui pèsent sur notre pauvre humanité découlent directement de la science. En écrivant cela, je ne pense pas seulement au danger atomique, mais à la pollution de l'air, à celle de l'eau due en particulier aux détergents ; je songe aussi à la nourriture de l'homme moderne, si peu naturelle : rôle douteux des engrais chimiques, des silos, des hormones de conservation, du surgelage !

A quoi nous a menés une instruction qui devait être par elle-même éducative ? A un monde amoral, où seuls comptent le profit et le lucre ! Ne devons-nous pas retrouver maintenant, sur les jeunes générations, une influence d'ordre moral ? Soit par une structure plus communautaire de la classe, ainsi que le veut Piaget, soit par des touches d'enseignement ! Non point sous forme de leçons édifiantes mais par des fragments littéraires tirés de bons auteurs, textes qui rendraient nos gosses attentifs aux problèmes de la conscience, à ce quelque chose qui dépasse le matérialisme contemporain...

Sous le titre énoncé plus haut, Annelise Jotterand, persuadée, comme elle le dit dans son avant-propos, de « la nécessité d'une éducation morale effective et persévérante » a réuni un beau choix de textes *. Ces extraits offrent tout à la fois une haute qualité littéraire et un contenu moral évident. Ils évoquent tour à tour de belles valeurs : l'amour filial, l'amitié, la camaraderie, la serviabilité, la générosité. Ils sont signés des grands noms de la littérature moderne : Duhamel, Saint-Exupéry, Chamson, Hemingway, Kessel.

A. Ischer.

* Ed. Delachaux & Niestlé, Cahiers d'enseignement pratique n° 63, 1964.

ANGLETERRE

Ecole primaire expérimentale

Le London Country Council projette de construire, à Camberwell, en coopération avec le Ministère de l'éducation, une école primaire expérimentale d'un nouveau genre qui pourra recevoir environ 320 enfants de 3 ans et demi à 9 ans. L'architecture de cette école expérimentale, qui desservira un quartier en plein développement, reflète les nouvelles conceptions pédagogiques qu'on y appliquera. Les enfants ne seront pas répartis en diverses classes, mais en « groupes de famille », un groupe réunissant pour deux ou trois ans plusieurs élèves d'âges différents. Après l'âge de 9 ans, les élèves, tout en demeurant sous la dépendance de cette école expérimentale, occuperont des bâtiments adjacents.

L'enseignement primaire ne donne pas satisfaction

C'est du moins ce qu'affirmait récemment en gros titre le « Journal de Genève » dans le commentaire qu'il donnait de la motion développée le 3 avril devant le Grand Conseil genevois par un député libéral, M. Fernand Dominicé.

Il nous paraît important de reproduire dans l'« Educateur » d'importants passages de cet article. Des problèmes primordiaux y sont touchés en effet, qui débordent largement le cadre cantonal, et qui demandent réponse, ou tout au moins explication, de la part des premiers intéressés que nous sommes. Voici donc le texte en question, dont nous n'avons retranché que les considérations trop exclusivement particulières au système scolaire genevois.

* * *

M. Fernand Dominicé demande que l'autorité législative invite le Conseil d'Etat à faire entreprendre l'examen complet du plan d'études de l'enseignement primaire établi en 1957, aux fins :

a) d'améliorer l'enseignement donné dans nos écoles primaires ;
b) d'adapter les programmes aux exigences de ceux du nouveau cycle d'orientation ;
c) de renforcer les bases mêmes de l'enseignement en vue d'améliorer le degré de préparation des élèves qui, ayant achevé leurs années de scolarité obligatoire, entreprennent un apprentissage ou poursuivent leurs études dans les degrés secondaire et supérieur.

A l'appui de sa proposition, M. Dominicé expose d'abord un certain nombre de constatations. Il les résume par cette phrase très nette :

Sur la base de nombreux témoignages recueillis auprès de parents d'élèves et de maîtres secondaires, ainsi qu'auprès de certaines personnalités responsables de la formation professionnelle, il apparaît nettement que l'enseignement reçu dans les écoles primaires de notre canton ne donne pas satisfaction.

On peut attribuer, semble-t-il, cet état de fait à des causes qui sont de deux ordres différents :

Causes démographiques et sociologiques

a) *Causes extérieures à l'école,* telles que notamment :

1. Accroissement du nombre d'élèves rarement connu dans notre histoire.

2. Besoin croissant de personnel enseignant qui a entraîné une diminution des exigences dans la formation de ce personnel.

3. Afflux dans nos écoles d'enfants de Confédérés et d'étrangers, dont la langue maternelle n'est pas le français.

4. Multiplication du travail féminin qui éloigne la mère de famille de son foyer, ce qui prive l'enfant de l'aide maternelle pour l'exécution de ses devoirs à domicile.

Défauts des différentes disciplines

b) *Causes provenant des programmes scolaires et des méthodes d'enseignement :*

En comparant les plans d'études des écoles officielles des cantons de Vaud et de Neuchâtel, ainsi que ceux de France avec les programmes genevois, les différences se marquent principalement sur les points suivants :

1. *La scolarité obligatoire* commence en France en principe à 5 ans, à Genève à 6 ans. Dès le départ, nos écoliers genevois, qui vivent pourtant dans des conditions analogues à celles des petits Français, ont donc un an de retard.

2. *La lecture* n'est entreprise, dans les cantons romands, qu'à 6 ou 7 ans, alors que dès cet âge, les Français commencent l'étude de l'orthographe et de la grammaire, puis lisent et commentent des textes attrayants, sont soumis à des exercices d'élocution et de rédaction ; leur esprit, plus vite éveillé, peut ainsi aborder plus rapidement des disciplines telles que géographie, histoire et sciences naturelles.

3. Etude du *français :* l'analyse ne figure qu'à peine au programme des dernières années primaires ; comment aborder ensuite l'étude des langues (allemand et latin) sans avoir pratiqué abondamment l'analyse grammaticale ? Les méthodes employées ne favorisent pas l'amélioration de l'élocution et de la rédaction.

4. Le programme d'*histoire* se borne à la Suisse, des origines à l'époque des guerres d'Italie. A âge égal, les écoliers français étudient l'histoire de France et celle de l'Antiquité (Orient, Grèce, Rome). Dans le canton de Vaud, on commence la Préhistoire et l'Antiquité entre 9 et 10 ans ; à Genève entre 10 et 11 ans (histoire suisse et de Genève notamment).

5. *Arithmétique :* à Genève, par rapport à la France le départ est lent : le programme prévoit, pour les enfants de 6 à 7 ans, l'étude des nombres de 1 à 10 ; la division n'est abordée qu'entre 9 et 10 ans.

Des exemples significatifs

Les exemples qui suivent sont particulièrement démonstratifs :

a) *Grammaire :* il faut deux ans pour acquérir la connaissance du « complément direct » et ce n'est qu'entre 10 et 11 ans qu'il est « étudié » ; en quatrième année primaire, à savoir entre 9 et 10 ans, on en est encore à la revision de l'alphabet et ce n'est qu'entre 11 et 12 ans qu'on commence à consulter le dictionnaire.

b) *Arithmétique :* ce n'est qu'à dix ans que l'on entreprend la première étude de la division, alors, qu'au début de ce siècle, il fallait savoir les quatre règles à 8 ans !

c) *Allemand :* on n'en commence l'étude qu'à 11 ans alors que, dans le canton de Vaud, on la commence un an plus tôt.

Des bacheliers de 20 ans

En raison du retard pris au début de la scolarité et des années perdues pour cause de classes redoublées, il est fréquent que des élèves achèvent leurs classes secondaires à 20 ans, ce qui constitue un handicap sérieux pour ceux et celles qui voudraient entreprendre des études supérieures. Pour les jeunes gens viennent s'ajouter, à cet âge, les obligations militaires.

Les difficultés rencontrées au cours des études secondaires proviennent, dans la plupart des cas, de ce que les bases de l'enseignement sont défectueuses : défaut de connaissances et manque de méthode de travail. Le « saut » entre les écoles primaires et secondaires provoque souvent des échecs, même chez les élèves ayant obtenu d'excellentes notes en dernière année primaire.

On craint trop de fatiguer l'enfant

Beaucoup d'enfants s'ennuient à l'école primaire. Par crainte de « fatiguer » ces jeunes cerveaux, on a établi

des programmes qui sont en dessous de leur capacité de compréhension et d'assimilation. En conséquence, non seulement on n'éveille pas l'esprit des enfants, mais on ne répond pas au désir de connaissance qui se trouve chez la plupart d'entre eux. De plus, en ne créant pas en classe un climat de travail, on favorise chez l'enfant des habitudes de nonchalance. Or, dans l'enseignement, il y a des branches dont l'étude constitue les bases de la connaissance, voire de la culture, et celles dont la pratique provoque une gymnastique de l'esprit indispensable à la compréhension des nombreuses matières que l'enfant doit assimiler.

Parmi les défauts relevés, il y a lieu de mentionner particulièrement :

1. La faiblesse de l'élocution et de la rédaction (vocabulaire très pauvre).

2. La mauvaise orthographe.

3. Le manque d'attention et la difficulté, chez les jeunes, de retenir ce qu'on leur enseigne et ce qu'ils apprennent.

4. Le manque de bases pour apprendre les langues, notamment l'allemand.

Suggestions...

1. Revoir l'ensemble des programmes dans le sens d'une accélération de l'enseignement, notamment dans les petites classes.

2. Multiplier les exercices d'élocution, de narration, de rédaction et de mémorisation.

3. Inculquer des méthodes de travail par l'institution d'une « propédeutique » du travail.

4. Etablir, dès la quatrième année (9 à 10 ans), un cahier général des connaissances de base qui constitueraient, pour nos jeunes, une sorte de « dictionnaire personnel » qu'ils conserveraient bien au delà de leur sortie d'école et qu'ils pourraient compléter ensuite des connaissances acquises par ailleurs. Ce cahier serait subdivisé en autant de parties qu'il y a de branches essentielles. Les maîtres, non seulement feraient compléter ce cahier au cours des années, mais s'assureraient qu'il est bien tenu et que son contenu est solidement « ancré dans le cerveau » des élèves : les inspecteurs procéderaient de même par sondage.

5. Inclure la deuxième année d'école enfantine, que la plupart des enfants fréquentent déjà, dans la scolarité obligatoire, ce qui permettrait de la considérer comme le point de départ normal des programmes de lecture et de calcul, notamment. On éviterait ainsi de recommencer tout le programme à zéro en première primaire pour quelques enfants qui n'ont pas fréquenté la deuxième enfantine.

6. Permettre aux élèves doués d'être avancés d'une année par rapport aux normes en usage.

...et conclusion

A l'heure où, tant dans les administrations publiques que dans les professions libérales, on réclame des jeunes filles et des jeunes gens qualifiés, *il est indispensables de former une jeunesse qui soit préparée dans les meilleures conditions possibles à entreprendre soit un apprentissage, soit des études secondaires et supérieures.*

Il convient donc en premier lieu de *revoir les bases* mêmes de notre cycle d'enseignement, d'en *diagnostiquer les défauts* et de *prendre les mesures nécessaires* pour y remédier.

Les circonstances de la vie actuelle nous obligent à repenser non seulement nos programmes mais aussi nos méthodes d'enseignement.

* * *

Relevons tout d'abord que le motionnaire a précisé devant le Grand Conseil que son intervention était le résultat d'un travail d'équipe effectué au sein du groupe libéral. D'autre part, au cours de la discussion, l'orateur a reçu l'appui des porte-paroles de deux autres fractions politiques du législatif. Il semble donc bien que cette manifestation défavorable à l'enseignement primaire soit plus que le mouvement d'humeur d'un insatisfait particulier, comme il arrive souvent d'en rencontrer parmi les parents déçus des performances médiocres de leurs enfants.

Ce n'est pourtant pas cela qui nous inquiète. Au contraire, la critique est un levain nécessaire, et nous avons trop souvent reconnu nous-mêmes le besoin d'une réforme en profondeur de l'enseignement pour rejeter sans discussion les suggestions du banquier genevois.

Ce qui nous trouble, c'est de voir transparaître en filigrane, tout au long de son exposé, des motifs de réforme qui vont directement à l'encontre de notre expérience de praticiens mûris au contact direct de l'enfant.

Ce qui nous déconcerte, c'est que de tels sentiments — car c'est le sentiment plus que l'observation qui dicte en général des réactions de ce genre — soient encore si vivaces au pays des Claparède, Piaget, Dottrens et autres Roller, au pays de Rousseau.

N'est-ce pas Rousseau en effet qui formula le premier cette vérité cent fois éprouvée que le meilleur moyen de gagner du temps, en éducation, c'est d'en perdre ? N'est-ce pas le professeur Piaget qui l'an dernier, dans une série d'entretiens radiophoniques du plus haut intérêt, expliquait aux profanes la différence entre la compréhension et l'intériorisation d'une notion, enjoignant aux éducateurs, de toute son autorité, de ne point fonder l'édifice mental sur des valeurs seulement comprises.

Or une part importante des critiques émises par M. Dominicé concerne le départ scolaire des petits Genevois, trop lent à son gré. Il déplore que la lecture ne soit entreprise qu'à 6 ou 7 ans, comme si des travaux scientifiquement conduits n'avaient irréfutablement montré qu'un apprentissage prématuré dans ce domaine pouvait entraîner de redoutables déboires. Quant à ses commentaires élogieux de la précocité française, il n'est pas le premier qui s'y laisse prendre. Sera-t-il le dernier à être détrompé par les constatations que nous avons presque tous faites, un jour ou l'autre, sur l'envers de la vivacité des élèves venus d'outre-Jura. Le soussigné a vu lui-même, l'an dernier, un bonhomme de 7 ans qui nous arrivait de là-bas, son cahier couverts d'additions en colonne et de multiplications avec retenues, mais qui notait le plus gentiment du monde

$$9 + 1 = 91 \qquad 18 + 0 = 180$$

« Accélération de l'enseignement, notamment dans les petites classes.... Inclure la 2e année enfantine dans la scolarité obligatoire et la considérer comme le départ normal des programmes de lecture et de calcul... Per-

mettre aux élèves doués d'être avancés d'une année...» voilà des propositions qui laissent apparaître sans ambiguïté cette volonté de charger davantage l'enseignement des années de base.

Qu'il existe dans tout plan d'études des notions qui se révèlent à l'usage susceptibles d'être enseignées quelques mois plus tôt, nous en convenons volontiers[1]. *Mais de là à généraliser et à réclamer une augmentation systématique des exigences scolaires pour les jeunes élèves, c'est une vue de l'esprit démentie cent fois par l'expérience courante.*

Laissons mûrir l'enfance dans les enfants, disait encore Rousseau. Il y a tant d'autres moyens que l'étude précoce pour épanouir une âme enfantine, pour équilibrer ce délicat organisme trop tôt perturbé par mille influences extérieures qu'ignoraient nos parents. Les classes élémentaires ont d'abord une mission de structuration : discipline intérieure, habitudes de vie sociale, joie de découvrir, de créer... Prétendre gagner du temps en imposant trop tôt l'acquisition de connaissances scolaires est l'illusion majeure en pédagogie. Nous ne le dirons jamais assez, poursuivi par le souvenir d'enfants précocement gonflés, adolescents désenchantés, mal fécondés, fruits secs au seuil de l'âge adulte.

Si le plan d'études genevois doit être refondu, qu'il soit au moins tenu compte des travaux des spécialistes en psychologie génétique. En d'autres termes, qu'on ne se demande pas d'abord ce que doit *connaître un enfant d'âge donné, mais qu'on essaye de déterminer objectivement ce qu'il* peut *acquérir à cet âge. Que l'œuvre universellement estimée d'un Piaget, par exemple, ne reste pas lettre morte dans le pays qui l'a vue naître.*

Douter que ce fût le cas dans la cité d'un Claparède ou d'un Ferrière serait une injure à leur mémoire. Une telle pensée ne nous eût pas effleuré si nous n'avions trouvé, dans le commentaire consacré par la « Tribune de Genève » à ce même débat législatif, une phrase qui nous a fait dresser le bout de l'oreille : « L'enseignement primaire a le tort, aux dires de M. Dominicé, de trop suivre l'esprit enseigné à l'Institut Rousseau ».

A vrai dire, nous ne comprenons plus, et nous bornerons là nos réflexions sur une initiative dont nos collègues genevois feront bien de suivre de près le développement. Non sans les assurer de la solidarité de leurs amis romands dans la défense de principes qui tiennent aux fibres profondes de tout éducateur.

J.-P. Rochat.

[1] Encore que M. Dominicé nous paraisse exagérer considérablement quand il prétend que le programme genevois est plus lent que ceux des autres cantons romands. Nous avons sous les yeux l'enquête comparative conduite en automne 1960 par la commission « Vers une école romande » : sur 30 notions essentielles prises en considération, 10 sont abordées plus tôt à Genève qu'ailleurs.

A Genève, les 24, 25 et 26 avril, kermesse monstre en faveur d'Aigues-Vertes

Le village d'Aigues-Vertes

Aux portes de Genève, à Chèvres près Onex, a été créé récemment le village d'Aigues-Vertes, où résident actuellement quelques enfants mentalement handicapés, groupés en « cellules familiales ». Chacune d'entre elles comprend 6 à 8 jeunes garçons ou filles, entourés par une « mère » et un « père ». Le village a sa vie autonome, son propre magasin d'alimentation, et l'on cherche à donner à chacun une occupation conforme à ses possibilités et à ses dispositions.

Les enfants atteints de troubles ou de malformations diverses réclament une aide particulière et constante. On peut cependant affirmer que 80 % d'entre eux peuvent être, s'ils sont soumis à une formation intelligente, réintégrés un jour dans la vie sociale et accéder à une existence utile. Nous comptons en Suisse quelque 70 000 cas de ces enfants. Et, on sait comment s'est développée à Genève une action méthodique à leur intention. L'association créée en leur faveur a été soutenue en particulier par les parents de ces jeunes, et par le directeur de l'Office de formation professionnelle, M. Raymond Uldry.

Mais cela ne suffit pas. C'est pourquoi une action de très grande envergure a été lancée à Genève, avec la collaboration des milieux les plus divers. La pièce maîtresse de cette œuvre d'entraide sera la kermesse organisée trois jours durant au Palais des Expositions. Le communiqué ci-dessous donne un aperçu — partiel — des vastes moyens mis en œuvre.

Des attractions peu communes

Les visiteurs de la kermesse en faveur du village d'Aigues-Vertes, qui aura lieu au Palais des Expositions les 24, 25 et 26 avril prochains, auront un rare privilège : celui de pouvoir examiner de près l'un des satellites qui gravitent actuellement autour de notre globe. Il s'agit de « Syncom II », placé sur orbite le 26 juillet 1963 par une fusée Thor-Delta de la NASA.

Plus exactement, ils en verront la réplique grandeur nature, gracieusement mise à disposition par l'ambassade des Etats-Unis à Berne, accompagnée de vues de la fusée porteuse et d'un schéma expliquant le principe de ce satellite de télécommunications. Notons encore qu'un film en couleurs, avec commentaire français, projeté à intervalles réguliers, donnera tous les détails désirables.

Le programme d'attractions de la kermesse ne se borne évidemment pas à cela. Ne manquons pas de signaler en particulier la démonstration de judo du 24 avril à 19 h. 30, ainsi que les présentations, par les danseurs et danseuses du Club Zou, des dernières danses modernes auprès desquelles le twist fait déjà figure de « danse de papa » ; des séances d'initiation permettront aux jeunes de se mettre « dans le vent ».

Plus de quinze groupes et orchestres ont déjà assuré les organisateurs de leur concours, tant pour les spectacles d'estrade, sur la place du village, que pour les séances données dans une salle d'attractions plus spécialement réservée aux jeunes. On peut dès maintenant mentionner, sur l'estrade, les Cadets de Genève, l'Echo du Valais et le Rallye St-Hubert, et dans la salle spéciale Deny Navyl et ses spécimens, les Sharks, les Vikings, et les fantaisistes Gil Aubert et Claude Selva. Nous auront prochainement la possibilité de les nommer tous ; quant à l'horaire des présentations, il sera communiqué ultérieurement.

Enfin, les enfants ne seront pas oubliés, pas plus que les tout petits. Les premiers auront, entre autres, leur Théâtre Guignol, tandis que les seconds trouveront, à la garderie installée au Palais, tous les jouets propres à les amuser pendant que leurs parents visiteront stands et restaurants.

Concours de dessins d'enfants

organisé par la Communauté radiophonique des programmes de langue française pour l'illustration des recueils d'« Enfantines »

Sous l'égide de la « Communauté radiophonique des programmes de langue française » groupant la Radiodiffusion-Télévision Française, la Radiodiffusion-Télévision Belge, Radio-Canada et la Société Suisse de Radiodiffusion — Programme romand —, il a été décidé de pourvoir à l'édition de deux volumes d'« Enfantines » qui feront suite aux « Comptines de langue française » publiées en 1961.

L'édition de cet ouvrage sera assurée par Pierre Séghers, éditeur à Paris.

Cette anthologie des jeux et formulettes utilisés par les enfants (rondes, jeux de balle, de saut à la corde, de poursuite, etc.) et des « Enfantines » employées par les adultes pour l'éducation ou l'amusement des petits (berceuses, amusettes, historiettes, sauteuses, virelangues, etc.) sera la plus complète et la plus importante qui sera publiée à ce jour, un tel ouvrage n'existant pratiquement pas en français.

La partie musicale de cette anthologie et le choix des « Enfantines » suisses ont été confiés à Frank Guibat.

Ces volumes seront illustrés par des dessins d'enfants.

Dans ce but chaque organisme de Radiodiffusion lance un concours national pour l'illustration de quatre enfantines par pays et d'une enfantine commune faisant l'objet d'un concours international.

Seuls les enfants nés depuis le 1er janvier 1953 peuvent participer à ce concours.

La liste des prix et les conditions de ce concours figurent dans les extraits des réglements se trouvant à la fin de cette note d'information.

Les envois devront parvenir à la « Fondation romande de radiodiffusion » Lausanne 10, jusqu'au 15 mai 1964.

Les enfants habitant la Suisse pourront illustrer les quatre « Enfantines » suivantes (ou l'une d'elles) :

LE PICOULET (ronde traditionnelle)
A LA SALADE (saut à la corde)
UN ÉLÉPHANT (jeu d'imitation)
CHAT VIT ROT (virelangue)

dont suivent les textes et la musique des jeux chantés.

Les enfants de l'ensemble de la communauté peuvent participer au concours pour l'illustration d'une enfantine commune « MARIE-MADELEINE ».

L E P I C O U L E T

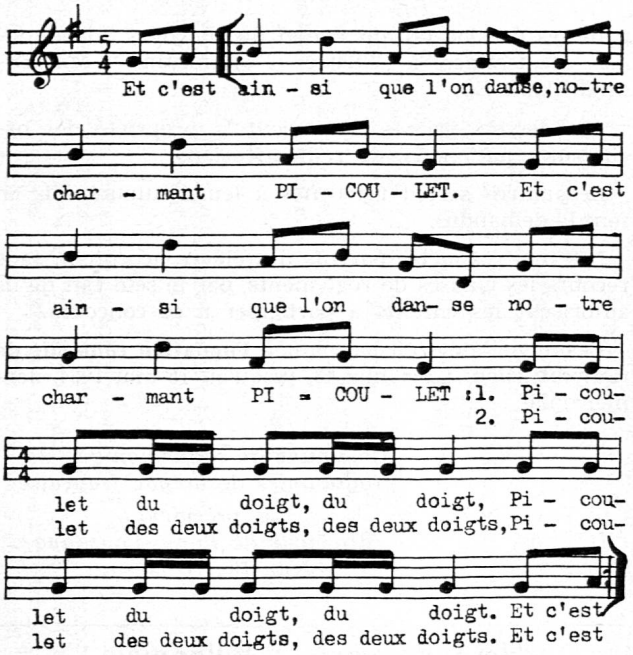

Suivent toutes les parties du corps en récapitulant à chaque couplet et en finissant sur "PICOULET DU COEUR.

A L A S A L A D E

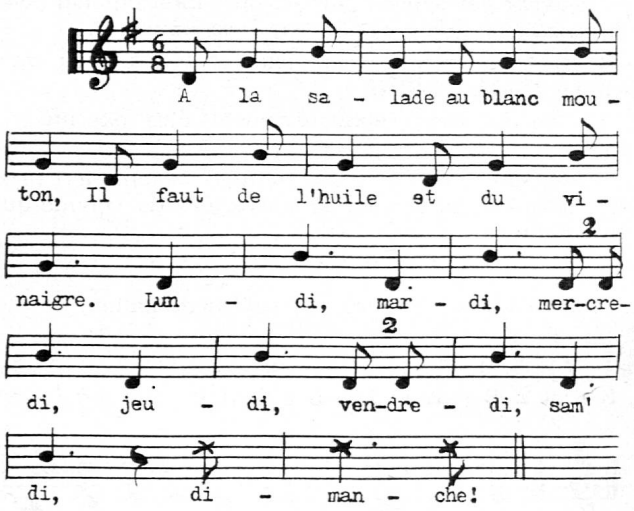

Suivent les mois de l'année ou l'alphabet.

UN ELEPHANT SE BALANÇAIT

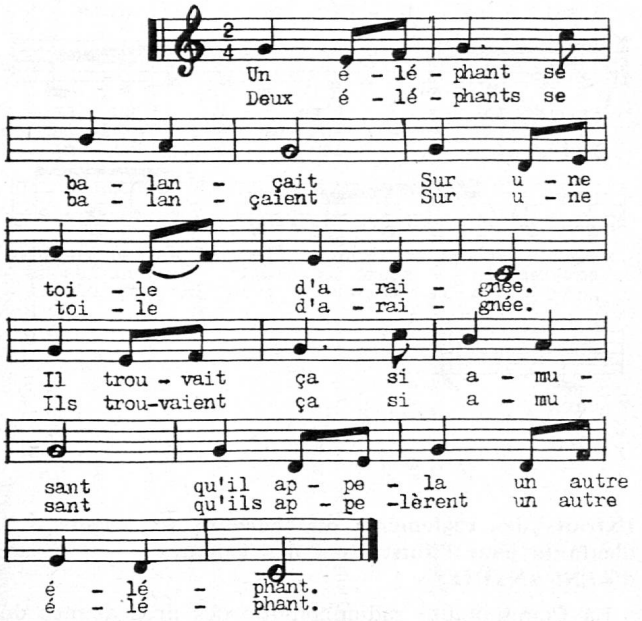

Ce jeu d'imitation est également employé comme formulette pour sauter à la corde

Virelangue

Chat vit rôt
Rôt tenta chat
Chat mit patte à rôt
Rôt brûla patte à chat
Chat se fâcha
Et lâcha rôt

Nous avons adopté le terme de « Virelangue », un mot charmant qui nous vient du Canada français, pour désigner les formulettes propres à développer l'élocution ou dont la récitation rapide donne des phrases qui semblent étranges.

Les enfants de l'ensemble de la Communauté radiophonique des programmes de langue française — soit : le Canada, la Belgique, la France et la Suisse romande — peuvent participer à un concours international pour l'illustration d'une « Enfantine » commune.

C'est la formulette pour jouer à la balle au mur « MARIE-MADELEINE ».

Ce dessin devra obligatoirement être exécuté en couleur.

Celui qui vaudra à son auteur le premier prix (Fr. 1000.—) figurera sur la couverture du volume qui sera publié.

Voici l'une des versions de ce jeu de balle :

M A R I E - M A D E L E I N E

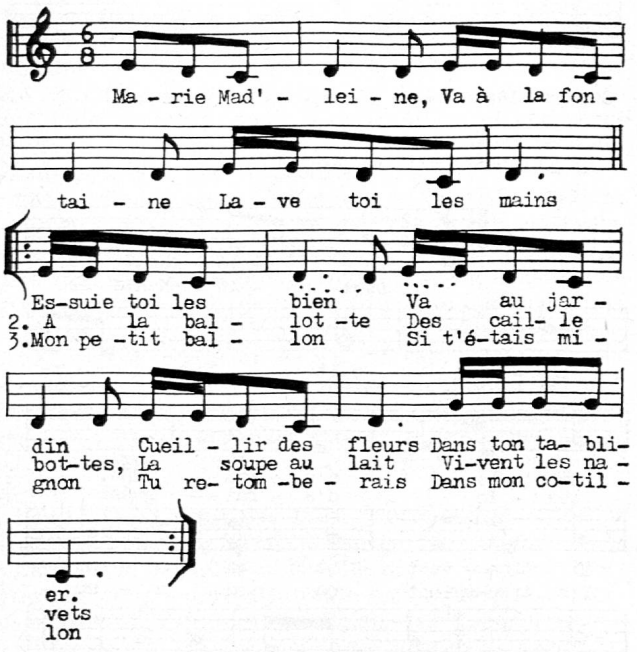

Extraits des règlements du concours de dessin d'enfants pour l'illustration des volumes d'« ENFANTINES »

La Communauté radiophonique des programmes de langue française publiera un ou deux recueils d'« Enfantines » comprenant les meilleurs envois de ses auditeurs.

Ces volumes seront illustrés par des dessins d'enfants.

Les « Enfantines » à illustrer et faisant l'objet des concours nationaux sont les suivantes :

Suisse : « Le picoulet », « A la salade », « Un éléphant », « Chat vit rôt ».

Les enfants de l'ensemble de la Communauté radiophonique pourront participer à un concours international pour l'illustration d'une enfantine commune, soit : « Marie-Madeleine ».

Les dessins illustrant les « Enfantines » choisies sur le plan national pourront être présentés en noir ou en couleur. Ils seront publiés en noir.

Les dessins faisant l'objet du concours international seront obligatoirement exécutés en couleur.

Ces dessins seront faits sur du papier blanc « ad-hoc ».

Le format imposé est le format 21 × 27 cm.
Ils porteront au dos : le nom, l'adresse et la date de naissance du concurrent.

Seuls les enfants nés depuis le 1er janvier 1953 peuvent concourir.

Les règlements nationaux prévoient les récompenses attribuées aux lauréats.

Le jury désigné par la Fondation romande de radiodiffusion attribuera les prix suivants :

Quatre prix de Fr. 150.— (cent cinquante) ; quatre prix de Fr. 100.— (cent) et cent exemplaires des « comptines de langue française ».

Le jury international siégeant à Paris attribuera quatre prix d'un montant total de Fr. 2000.—, soit :

1 premier prix	de	Fr. 1000.—
1 deuxième	de	Fr. 500.—
1 troisième	de	Fr. 300.—
1 quatrième	de	Fr. 200.—

pour les dessins faisant l'objet du concours international et destinés à illustrer l'« Enfantine » MARIE-MADELEINE.

Les dessins primés demeurent la propriété des organismes nationaux de radiodiffusion.

Les autres seront retournés à leurs auteurs s'ils en font la demande.

Les maîtres et les parents des élèves acceptent, sans recours les clauses de règlements, par le seul fait qu'ils autorisent les enfants à participer à ce concours.

Les envois devront parvenir à **Fondation romande de radiodiffusion, Lausanne 10,** jusqu'au 15 mai 1964, dernier délai.

Communauté radiophonique de programmes de langue française
Le président :
directeur de Radio-Lausanne
Jean-Pierre Méroz

Hôtel du Port - Villeneuve
Bar « La Soute » G. Esenwein, prop.

Le vieux guide

Les deux hommes marchaient *silencieusement.* Joseph Ravanat, le vieux guide, allait devant, le dos courbé, bien *appuyé* sur son piolet, la main gauche passée *sous* la bretelle de son sac à hauteur de l'aisselle pour soulager d'autant les épaules. Pierre *Servettaz* suivait, calquant *son* allure sur celle du vieux, sachant qu'à *ce* train ils *arriveraient* sans peine et avant la nuit au refuge. Un novice des choses de l'Alpe eût été surpris de constater la légèreté, contrastant avec la lourdeur générale de *leur* allure, avec laquelle les deux montagnards posaient le pied sur les cailloux *effrités* du chemin. *Aucune* pierre ne roulait et les clous mordaient la terre avec ensemble, donnant l'impression d'*une* totale adhérence.

Le vieux allait sans mot dire, le regard fixé *à quelques mètres* devant lui, attentif à ne pas casser le rythme *de sa marche.* Sa figure burinée *par la tourmente,* émaciée par des années de vie rude et ascétique, était sèche de transpiration : il y avait belle lurette qu'il n'avait plus rien à transpirer. De belles moustaches de corsaire barbaresque, qu'il lissait *d'un geste machinal,* ne dépareillaient pas *l'ensemble* d'une lointaine ascendance sarrazine. Son corps long et osseux était *taillé à la hache* : les mains étaient *de véritables battoirs,* noueuses, poilues par le dessus, tavelées de taches de son, avec les extrémités tout usées et craquelées, pelées par le rocher. Des mains, comme il se plaisait à le répéter, qui ne lâchaient *jamais leur prise.*

Frison-Roche (« Premier de cordée »).

Sens

1. Ce texte est une aventure — un morceau humoristique — un portrait.
2. Décompose ce texte en trois parties et donne-leur un titre.
3. Les montagnards ont-ils des noms vaudois ?
4. Trouve des noms régionaux en **az.** Comment les prononce-t-on chez nous ?
5. Trouve la phrase du premier paragraphe qui montre la confiance de P. en son guide.
6. Donne au moins 5 détails qui montrent qu'ils ne sont pas des novices !
7. Demandez à un montagnard de la classe d'imiter le vieux guide !
8. Une phrase du texte est humoristique. Recopie-la. L'auteur a-t-il voulu se moquer de Ravanat ? Explique ta réponse.
9. Quels détails décrivent l'imposante carrure du guide ?
10. Aimerais-tu t'encorder derrière ce guide ? Quels sentiments t'inspire-t-il ?

Vocabulaire

1. Donne 2 synonymes du verbe **calquer.** Calque les gestes d'un ami.
2. Cherche la définition de **novice.** Explique : un novice du volant. Dans quels cas peut-on être un novice ?
3. **Un contraste.** Tu peux en trouver des quantités autour de toi !
4. Explique et utilise dans une phrase : l'adhérence des pneus. Adhérer à une société. L'adhésion.
5. Le mot **buriné** est employé ici au sens figuré. Ex. au sens propre.
6. **Emacié.** Quels sont les éléments naturels qui peuvent émacier un visage ?
7. **Ascétique.** Cite un héros national qui vivait en parfait ascète. Qui, de nos jours, doit s'imposer volontairement une vie ascétique ?
8. **Corsaire.** Donne la différence entre un corsaire et un pirate.
9. **Dépareillé.** Associe cet adjectif à quelques noms.
10. **Ascendance.** Donne l'antonyme de ce mot. Quelle est ton ascendance ? Dans l'élevage du bétail, pourquoi est-il important de l'établir ?

Grammaire

1. A quel temps pourrait-on mettre ce texte ?
2. ... eût été surpris ... Temps ? Conjuguer en entier. Mets ce verbe au même temps, mais à l'actif.
3. ... donnant ... A quelle forme ? Donne le part. passé, l'inf. passé.
4. ... il se plaisait... Conjugue au futur, passé simple, passé antérieur et cond. passé 1.
5. Inverse la première phrase : Compl. - S - V -, puis C - V - S.
6. « De belles moustaches de corsaire... » Mets cette phrase au passif !
7. Trouvez **deux phrases intercalées** au 2e paragraphe.
8. Analysez grammaticalement les termes soulignés en
9. Analysez logiquement les termes soulignés en
10. Joseph Ravanat, **le vieux guide,...** Nous avons ici une **apposition.** Composes-en quelques-unes : Le lion, ..., - Charles, le T..., Berne, ..., - Rex, ..., - M. P. Chaudet, ..., - Le cœur, ...,.

Composition

1. Relis 2 fois la seconde phrase : Joseph R... Admire la richesse des détails. Imite maintenant cette phrase, en parlant d'un skieur de fond — un paysan qui porte un filard — une paysanne qui porte 2 seaux d'eau — un maçon qui transporte une poutre sur un échafaudage ! N'oublie pas l'apposition (Gram. N° 10).
2. Sa figure burinée... Compose une phrase où tu décriras le visage d'un bébé — d'une vieille dame !
3. Tu rencontres un ami : **— Il y a belle lurette...** continue ! A dîner : il y... Dans un musée : ... Après une maladie : ...
4. Utilise dans une phrase de ta composition : **d'un geste machinal.**
5. **« Taillé à la hache » — « des mains comme des battoirs ».** Connais-tu quelqu'un à qui s'appliquent ces expressions ?
6. En utilisant la même construction, imagine que tu suis :
   — le vieux faucheur et que tu fauches ! ou...
   — un alpiniste et que tu varappes ! ou...
   — un peintre et que tu peins ! ou...
   — une patineuse artistique et que tu danses ! ou...
   — un artisan et que tu l'imites dans son travail ! ou...
   — un bûcheron, un trayeur, un pêcheur, etc... !

Tu feras un premier paragraphe où tu donneras les circonstances de ta rencontre avec celui que tu admires, tu imiteras la phrase : Un novice... en montrant l'étonnement.

Le deuxième paragraphe (à la ligne) te permettras de faire un portrait vivant de cette personne que tu t'appliques à imiter et que tu admires certainement. Son travail a marqué son corps, ou lui donne une démarche spéciale, ou une habitude comique... Mais il faut que l'on sente avant tout ton **admiration** et ta **confiance.**

Bon courage et au plaisir de te lire !

Dessin

Cette personne si digne d'admiration, tu la vois quand tu fermes les yeux, tu sauras certainement la dessiner.

Mime

Mime les gestes et la démarche de ton personnage !

Et maintenant, si ce texte t'a plu, tu peux essayer de te procurer le roman « Premier de Cordée » qui retrace un drame de la montagne. Si, dans tes lectures, tu trouves un texte qui est un beau portrait, porte-le à ton maître. Cela lui prouvera que tu t'es intéressé à ce travail !

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

assurances vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

2 CV

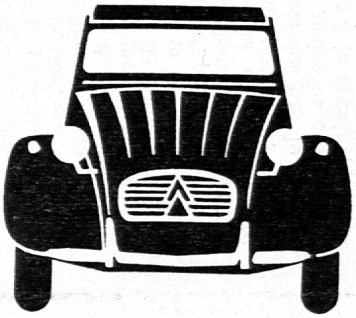

CITROËN

Steppes, toundras, banquises, déserts, forêts équatoriales, sables, boue, verglas, neige, haute montagne...

La 2 CV passe partout

Elle étonne sur les AUTOROUTES, son nouveau moteur frôle maintenant les 100 km/h !

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux :
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins et appareils de gymnastique, de sport et de jeux

KÜSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique **Ebnat-Kappel**

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

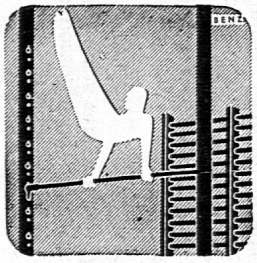

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). **Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.**

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.
Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Nationale Suisse
J.A. Berne
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX